



Manuel de l'utilisateur

NightSCOPE

NightSCOPE – Le manuel

www.nightscope.eu

Par

Karen Hughes, Jane Stuart, Andrew M Bennett and Mark A Bellis

Traduction:

Pauline de Zinger

Consultant Interpreter AIIIC

Certified translator/interpreter

19, Rue M. Greischer

L-7641 Christnach

Luxembourg



Centre for Public Health
Liverpool John Moores University
Henry Cotton Building
15-21 Webster Street
Liverpool L3 2ET
Royaume Uni
www.cph.org.uk
www.club-health.eu

Décembre 2011

Le projet est soutenu par la Commission européenne dans le cadre du programme santé 2008-2013. Autres soutiens : Ministère de la santé (Slovénie), Ministère de l'éducation, des sciences, de la culture et des sports, Bureau pour la jeunesse (Slovénie), Agence slovène pour la sécurité du trafic routier, FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITÉ (Luxembourg) et la Ville de Londres (Royaume-Uni)



The project is supported by the European Commission under the Health Programme 2008-2013. Other supporters of the project are: Ministry of Health (Slovenia), Ministry of Education, Science, Culture and Sport, Office for Youth (Slovenia), Slovenian Traffic Safety Agency (Slovenia), Fonds de Lutte contre Certaines Formes de Criminalité (Luxembourg) and the City of London (UK).

Contents

1. Qu'est-ce que NightSCOPE ?	2
2. Comment utiliser NightSCOPE	5
2.1 Se préparer	5
Le coordonnateur local	5
Organisations partenaires	6
2.2 Lancer NightSCOPE	7
2.3 Répondre au questionnaire	8
2.4 Mettre en commun les réponses.....	8
3. Le rapport NightSCOPE	9
3.1 Condensé des résultats.....	9
3.2 Ventilation des notes.....	10
3.3 Réponses des participants	10
4. Interpréter les résultats	11
5. Autres ressources disponibles grâce au projet Club Health.....	32
Annexe 1: Coordonnées du coordonnateur local	33

1. Qu'est-ce que NightSCOPE ?

NightSCOPE est un outil en ligne conçu pour aider les décideurs politiques et intervenants locaux à évaluer et consolider leurs démarches pour créer des environnements nocturnes sûrs et sains. Cet outil peut être utilisé pour une grande ville, une ville ou toute zone récréative nocturne moyennant un bref questionnaire qui sera complété par des représentants de différentes organisations locales. Les réponses seront ensuite regroupées pour déterminer les domaines pour lesquels les démarches ont été bien élaborées et où elles pourraient être améliorées.

Cet outil s'articule autour de quatre principes clés qui peuvent constituer le socle d'une action locale efficace pour gérer des lieux de nuit :

- Connaissance approfondie des problématiques de la vie nocturne locale
- Engagement à offrir une vie nocturne sûre et saine
- Partenariat entre les principaux acteurs locaux
- Pratiques se fondant sur des faits

Voici la logique qui sous-tend ces différents principes :

Connaissance approfondie des problématiques de la vie nocturne locale

Afin de réellement gérer la vie nocturne, les acteurs locaux doivent bien comprendre le fonctionnement de cet environnement, les comportements des noctambules et les impacts sanitaires et sociaux des activités nocturnes. Ces connaissances permettent d'identifier les domaines problématiques, de mettre en œuvre les interventions préventives appropriées et de mesurer leurs incidences.

Engagement à offrir une vie nocturne sûre et saine

La mise en place d'une action ferme et durable pour offrir des environnements nocturnes sûrs et sains passe par l'implication d'une vaste palette d'acteurs. Ces derniers doivent reconnaître les problématiques sanitaires liées à la vie nocturne et en faire une priorité. Par ailleurs, les actions portant sur la santé dans le cadre de la vie nocturne devraient être intégrées à la planification stratégique locale.

Partenariat entre les principaux acteurs locaux

De nombreux partenaires peuvent s'impliquer dans la gestion des environnements nocturnes et dans la réponse à apporter aux conséquences des activités nocturnes. En travaillant de concert, les partenaires locaux peuvent utiliser à meilleur escient les ressources locales, fournir une approche cohérente de la gestion de la vie nocturne et cibler leurs activités afin d'atteindre des objectifs communs.

Pratiques se fondant sur des faits

Pour faire en sorte que les activités locales atteignent leurs objectifs et que les ressources limitées soient utilisées efficacement, il est essentiel de comprendre les effets des interventions pour offrir une vie nocturne sûre et saine. Il faut également s'assurer que l'action s'appuie sur des renseignements concernant les situations locales, que les

interventions se fondent sur des preuves factuelles et que leur impact est suivi et évalué afin qu'elles produisent les effets désirés.

Des données factuelles sur les pratiques réelles de gestion de la vie nocturne dans le monde entier nous ont permis de fixer les quatre principes clés de l'outil NightSCOPE.¹

Le processus d'évaluation de NightSCOPE

Une fois que tous les partenaires ont complété le questionnaire en ligne, NightSCOPE analyse les réponses combinées et utilise un système simple de feux de signalisation pour noter les performances dans quatre domaines clés : **Connaissance, Engagement, Partenariat et Pratiques.**

	Le feu vert indique que les performances dans ce domaine sont bonnes.
	Le feu orange indique que des avancées ont été réalisées dans ce domaine mais que des améliorations sont encore possibles.
	Le feu rouge indique que les performances dans ce domaine sont faibles. Ce domaine devrait devenir prioritaire.

Toutes les questions du questionnaire sont notées puis une note globale est octroyée à chacun des quatre domaines clés. Les résultats sont compilés dans un rapport qui présente les réponses de chaque organisation aux questions ainsi que leurs notes.

NightSCOPE n'est pas destiné à qualifier les domaines de bons ou de mauvais. Il entend en revanche aider les partenaires locaux à identifier les domaines dans lesquels leurs pratiques pourraient être améliorées et à jeter les bases d'une pratique efficace pour offrir des environnements nocturnes sûrs et sains. L'outil est gratuit et peut être utilisé aussi souvent qu'on le souhaite. Toute action dans un domaine peut modifier les résultats. Les partenaires peuvent donc voir les domaines dans lesquels ils ont obtenu un « feu rouge » et œuvrer pour que ces résultats passent à l'orange ou au vert lorsqu'ils compléteront le prochain questionnaire NightSCOPE.

Le schéma 1 présente les grandes étapes dans l'utilisation de NightSCOPE. Le chapitre suivant fournit davantage de détails sur son utilisation.

¹ Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter :

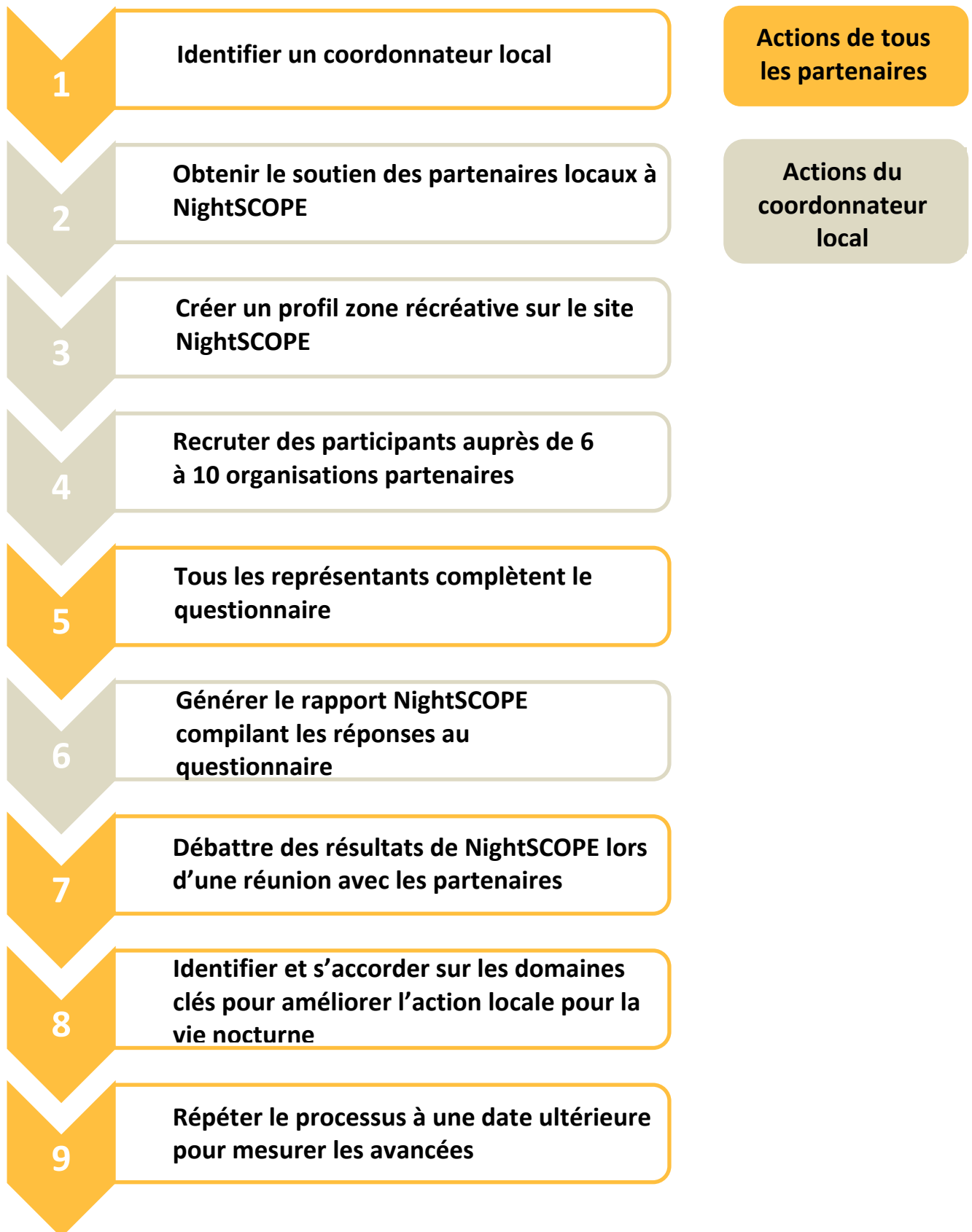
Stuart J, Hughes K <http://club-health.eu/club-health-literature-review-wp-8/>

Jones L, Hughes K, Atkinson AM, Bellis MA. Reducing harm in drinking environments: A systematic review of effective approaches. *Health and Place* 2011; 17: 508-18.

Hughes K, Furness L, Jones L, Bellis MA. Reducing harm in drinking environments: evidence and practice in Europe. Centre for Public Health, Liverpool John Moores University, 2010.

Healthy Nightlife Toolbox: www.hnt-info.eu

Schéma 1: Les grandes étapes de l'utilisation de NightSCOPE



2. Comment utiliser NightSCOPE

2.1 Se préparer

L'utilisation de NightSCOPE requiert la coopération de représentants d'une vaste gamme d'acteurs. Une personne (dans chaque organisation) doit être désignée comme coordonnateur local pour lancer et suivre l'exercice.

Le coordonnateur local

Le rôle du coordonnateur local consiste à :

- Gagner le soutien des organisations partenaires aptes à utiliser NightSCOPE
- Recruter les représentants adéquats auprès des organisations partenaires
- Définir le lieu de nuit à évaluer
- S'assurer que tous les participants comprennent le processus et renseignent le questionnaire
- Générer le rapport NightSCOPE
- Organiser une réunion des partenaires pour discuter des résultats de NightSCOPE

Le coordonnateur local peut appartenir à n'importe quelle organisation mais doit disposer de nombreux contacts pour nouer des liens avec d'autres acteurs locaux, identifier les participants les plus qualifiés et s'assurer qu'ils acceptent de participer à NightSCOPE.

Le coordonnateur local doit avant toute chose se familiariser avec l'outil NightSCOPE. Il doit ensuite entrer en contact avec des partenaires locaux pour gagner leur adhésion à l'exercice puis identifier et recruter les représentants de chaque organisation participante.

Le coordonnateur local doit communiquer avec tous les représentants avant de lancer NightSCOPE pour :

- S'assurer qu'ils comprennent le processus NightSCOPE et ses objectifs
- Obtenir leur accord pour compléter le questionnaire et fournir des réponses qui reflètent avec justesse leurs connaissances et les pratiques
- Fixer un délai de réponse au questionnaire

Dès que le questionnaire NightSCOPE est complété, le coordonnateur local est supposé organiser une réunion avec les participants et autres personnes clés pour débattre des résultats de NightSCOPE et se mettre d'accord sur la marche à suivre.

Organisations partenaires

NightSCOPE requiert la participation de représentants de diverses organisations et organisations clés qui travaillent dans le domaine, ou pouvant influencer la gestion de la vie nocturne et des questions y afférentes. Le nombre de participants obligatoire est fixé à 6 et peut aller jusqu'à 10. La composition exacte pourra varier selon la structure de chaque lieu de nuit local. Les six acteurs obligatoires sont :

- Autorités locales (y compris les conseils municipaux)
- Services de santé
- Police
- Services d'urgence
- Société de transports publics
- Organisation chargée de la délivrance des licences

Il est possible d'associer jusqu'à quatre autres organisations pour représenter d'autres partenaires clés participant à la gestion de la vie nocturne, traitant des questions sanitaires et sociales qui y sont liées, ou travaillant directement auprès des noctambules. On compte parmi elles :

- Services d'ambulance
- Services pour la jeunesse
- Service de lutte contre l'abus d'alcool/la toxicomanie
- Inspection du commerce
- Service de promotion de la santé
- Service pour la santé sexuelle
- Pompiers
- Services sociaux
- Enseignement
- Professionnels du monde de la nuit

Il est essentiel que les représentants choisis dans chaque organisation puissent renseigner au mieux le questionnaire NightSCOPE. Ils doivent bien connaître les pratiques de travail ainsi que l'implication de l'organisation dans toute question liée à la vie nocturne.

2.2 Lancer NightSCOPE

Le coordonnateur local

Pour lancer le processus NightSCOPE, le coordonnateur local doit se rendre sur le site NightSCOPE et procéder comme suit :

- Etape 1: Cliquer sur le bouton « **Lancer NightSCOPE** » sur la page d'accueil du site.
- Etape 2: Créer son profil de coordonnateur local en cliquant sur le bouton « **Créer son profil NightSCOPE** ».
- Etape 3: Indiquer son nom, celui de l'organisation, le pays de résidence et une adresse courriel.

Une fois ces étapes accomplies, le coordonnateur local recevra un nom d'utilisateur et un code PIN. Il sera ainsi en mesure de se connecter à NightSCOPE et de lancer la création d'un compte zone récréative locale.

Pour créer un compte zone récréative locale NightSCOPE, le coordonnateur local aura besoin des informations suivantes :

- Le nom de la grande ville, de la ville, ou de la zone récréative nocturne envisagée
- Une brève description de ses limites géographiques de cette zone. Elles doivent être compréhensibles pour tout participant (centre ville, territoire de la commune)
- Le nom et l'adresse courriel du représentant de chaque organisation choisi pour participer à NightSCOPE

L'annexe 1 de ce manuel reprend le formulaire à compléter par le coordonnateur local lorsqu'il lance NightSCOPE. Il peut être utile d'imprimer la page et de rassembler les informations avant de lancer l'outil en ligne. Les informations figurant sur le formulaire en ligne peuvent être sauvegardées et modifiées à tout moment.

Le coordonnateur local sélectionne les organisations qui participeront à NightSCOPE et soumet le nom et l'adresse courriel du représentant de chacune d'elles. Une fois toutes les informations fournies, un nom d'utilisateur et un code PIN uniques seront générés pour chaque participant et envoyés par courriel, avec le lien vers le site de NightSCOPE où ils pourront répondre au questionnaire. Les représentants des organisations accèdent au site Internet via la boîte de connexion « Représentants Organisations » sur la page d'accueil de NightSCOPE.

Si le coordonnateur local est également le représentant répondant au questionnaire, il devra alors inclure le nom de son organisation et son adresse courriel dans la liste des représentants. Il recevra alors un code PIN différent pour remplir le questionnaire.

2.3 Répondre au questionnaire

Pour répondre au questionnaire NightSCOPE, les participants doivent se rendre sur le site Internet grâce au lien figurant dans le courriel. Après avoir introduit leur nom d'utilisateur et leur code PIN dans la boîte prévue à cet effet sur la page d'accueil, ils seront guidés à travers une série de 19 questions portant sur leur perception et leurs connaissances des problématiques de la vie nocturne, leur action pour offrir des environnements nocturnes sains et sûrs, leur communication ainsi que leur partenariat avec d'autres organisations.

Pour répondre à la plupart des questions, il suffit de cocher une case. Les participants doivent compléter toutes les sections du questionnaire. Cela ne devrait pas excéder **15 minutes**. Si le participant ne peut pas remplir le questionnaire en une seule connexion, il peut enregistrer ses réponses et revenir terminer plus tard.

2.4 Mettre en commun les réponses

Le coordonnateur local peut vérifier l'avancement du processus à tout moment. Pour ce faire, il suffit de se connecter dans la partie « coordonnateur local » du site Internet en utilisant son mot de passe et son code PIN. Une liste des organisations apparaîtra alors, avec en parallèle le niveau d'avancement des réponses au questionnaire.

Une fois la date-butoir pour compléter le questionnaire passée, le coordonnateur local vérifie que tous les questionnaires ont été remplis. S'il constate que des organisations n'ont pas répondu, il peut contacter les participants concernés. Si l'un des représentants n'est plus en mesure de participer, le coordonnateur local peut proposer un remplaçant en modifiant simplement les coordonnées de la personne.

Quand tous les participants auront complété le questionnaire, un lien invitera le coordonnateur local à **Cliquer ici pour voir le rapport**. Cette opération permettra de regrouper et analyser les réponses de tous les partenaires. Un rapport détaillant les résultats de l'exercice sera alors généré. Le coordonnateur local peut ensuite créer et enregistrer une version-PDF.

La section suivante porte sur le format du rapport et fournit des informations sur l'interprétation des résultats.

3. Le rapport NightSCOPE

Le rapport NightSCOPE regroupe les réponses de tous les questionnaires. Les résultats sont classés en quatre catégories – quatre domaines clés évalués par notre outil :

- **Connaissance** approfondie des problématiques de la vie nocturne locale
- **Engagement** à offrir une vie nocturne sûre et saine
- **Partenariat** entre les principaux acteurs locaux
- **Pratiques** se fondant sur des faits

Un système de feu de signalisation est utilisé pour noter les réponses des questionnaires :

	Le feu vert indique que les performances dans ce domaine sont bonnes.
	Le feu orange indique que des avancées ont été réalisées dans ce domaine mais que des améliorations sont encore possibles.
	Le feu rouge indique que les performances dans ce domaine sont faibles. Ce domaine devrait devenir prioritaire.

Des points sont attribués à chaque question puis additionnés pour présenter une note globale dans chaque domaine. Le rapport NightSCOPE fournit :

- Un **condensé des résultats** avec les notes globales pour chacun des quatre domaines clés
- Une **ventilation des notes** indiquant la proportion des questions ayant reçu un feu rouge, orange ou vert dans chacun des quatre domaines clés
- Une ventilation complète des **réponses de tous les participants** à chaque question, ainsi que la note individuelle pour chacun des quatre domaines clés.

3.1 Condensé des résultats

Le condensé des résultats présente la note globale pour chacune des quatre catégories de l'outil NightSCOPE. La note globale est calculée en additionnant les notes individuelles à chaque question. Certaines questions ne portent que sur un des quatre domaines clés, d'autres sur deux ou plus. La section *Réponses des participants* précise le domaine correspondant à chaque question.

Pour chaque domaine, la couleur de la boîte indique la note globale reçue. Un résumé explique la signification de cette note. Pour de plus amples informations sur chaque domaine, les participants peuvent consulter les points obtenus pour chaque question dans le rapport (section Réponses des participants).

3.2 Ventilation des notes

Cette section vous donne un aperçu des résultats dans les quatre domaines clés. Quatre camemberts représentent la proportion de feux rouges, orange et verts au sein de chaque domaine clé. Les partenaires peuvent ainsi découvrir quel domaine mérite la plus grande attention (domaine à la plus forte proportion de feux rouges ou la plus faible proportion de feux verts). Les notes individuelles à chaque question apparaissent dans la section Réponses des participants.

3.3 Réponses des participants

Cette section du rapport présente les réponses fournies par les participants à chaque question avec la note obtenue et le ou les domaines concerné(s). Pour chaque question, les réponses et les notes des organisations sont présentées dans des tableaux. Voici un exemple :

Le tableau présente la question et les possibilités de réponse. Le participant coche la réponse qui lui convient.

En haut de chaque tableau, un numéro indique une organisation. Une liste au début du rapport reprend chaque numéro et l'organisation qui y est associée.

Q3: Une législation réglemente-t-elle les heures d'ouverture de lieux de nuit dans votre zone récréative ?

Organisation	1	2	3	4	5	6
Oui	✓	✓		✓		✓
Non					✓	
Ne sait pas			✓			
Connaissance	Engagement		Partenariat		Action	

Les parties colorées montrent les notes reçues à la question, dans le(s) domaine(s) pertinent(s) pour NightSCOPE.

Dans cet exemple, un feu vert est accordé pour cette question dans le domaine des **pratiques**. La question ne porte pas sur les domaines des connaissances, de l'engagement ou du partenariat.

Ce volet du rapport doit permettre d'identifier les domaines d'action spécifiques où un secteur de nuit local peut intensifier ses efforts afin d'offrir des environnements nocturnes sûrs et sains.

Le chapitre suivant fournit une grille d'interprétation des résultats enregistrés pour chaque question.

4. Interpréter les résultats

NightSCOPE est un système automatisé. Le coordonnateur local et les représentants des organisations doivent donc travailler côte à côte pour débattre et interpréter les résultats puis définir les domaines d'action. Nous suggérons de le faire en réunissant tous ceux qui ont répondu au questionnaire NightSCOPE, ainsi que les personnes clés dans l'élaboration des politiques pour la vie nocturne et la gestion des problématiques qui y sont liées.

Lors de cette réunion, le coordonnateur local peut présenter aux partenaires les résultats du rapport NightSCOPE en s'appuyant sur cette section du manuel, le guide d'interprétation des résultats. Dans les pages qui vont suivre, vous retrouverez les questions du questionnaire NightSCOPE ainsi qu'un bref texte rappelant la portée de la question et les points qui pourraient être discutés en réunion.

Question 1

Existe-t-il des informations sur le nombre de lieux de vie nocturne dans la zone récréative évaluée par NightSCOPE ?

Pour comprendre la taille et la nature de l'environnement nocturne, il est important de disposer d'informations sur les établissements de nuit. Le nombre, type et emplacement des sites de consommation d'alcool peuvent influencer la gestion de la vie nocturne, y compris le respect de la loi dans les débits de boisson, le maintien de l'ordre dans les zones récréatives nocturnes, la mise en œuvre d'une action de prévention et la coopération avec les patrons et le personnel. Idéalement, chaque zone récréative serait dotée d'un système électronique d'enregistrement des données sur tous les lieux de nuit (les débits de boissons notamment). La réduction du nombre, type et densité de débits de boissons à surveiller et à contrôler pourrait avoir une incidence marquée sur les violences liées à l'alcool. Dans les zones récréatives où ce système n'a pas encore été mis en place, ou n'est pas facilement accessible, les partenaires devraient avoir de bonnes connaissances de la taille de l'environnement nocturne.

Densité des débits de boissons

La densité des bars, discothèques et autres lieux de vente d'alcool est étroitement liée aux violences en rapport avec l'alcool. On a observé qu'une augmentation de la densité des débits de boisson était associée à des niveaux plus élevés de consommation d'alcool, de violence, d'accidents de la circulation, de blessures chez les piétons et même d'infections sexuellement transmissibles ou de maltraitance aux enfants.^{1,2} Le contrôle du nombre de débits de boissons dans une zone donnée constitue une stratégie de prévention importante.

Cette question mesure les connaissances de la zone récréative nocturne, en se fondant sur les données disponibles sur les lieux de nuit et les connaissances des partenaires. Les discussions peuvent confirmer si des données sur les lieux de vie nocturne sont disponibles ou non et établir si les partenaires en ont connaissance. Les partenaires connaissent-ils bien la taille et la nature de la zone récréative nocturne ? Si non, comment développer ces connaissances ? S'il existe peu de données sur les lieux de nuit, la discussion pourra porter sur la meilleure manière d'en rassembler : établir une cartographie pour identifier le nombre, l'emplacement et le type de débits de boissons par exemple, et envisager de mettre en place un système de collecte régulier de données électroniques. Les débats pourraient aussi porter sur la contribution des données sur les lieux de nuit à la gestion de la vie nocturne.

Les connaissances pourraient être améliorées en collectant des données sur le nombre, le type et l'emplacement des lieux de vie nocturne et / ou en partageant ces données entre partenaires.

Les connaissances pourraient être consolidées en mettant en place un système de partage d'informations sur les lieux de vie nocturne locaux.

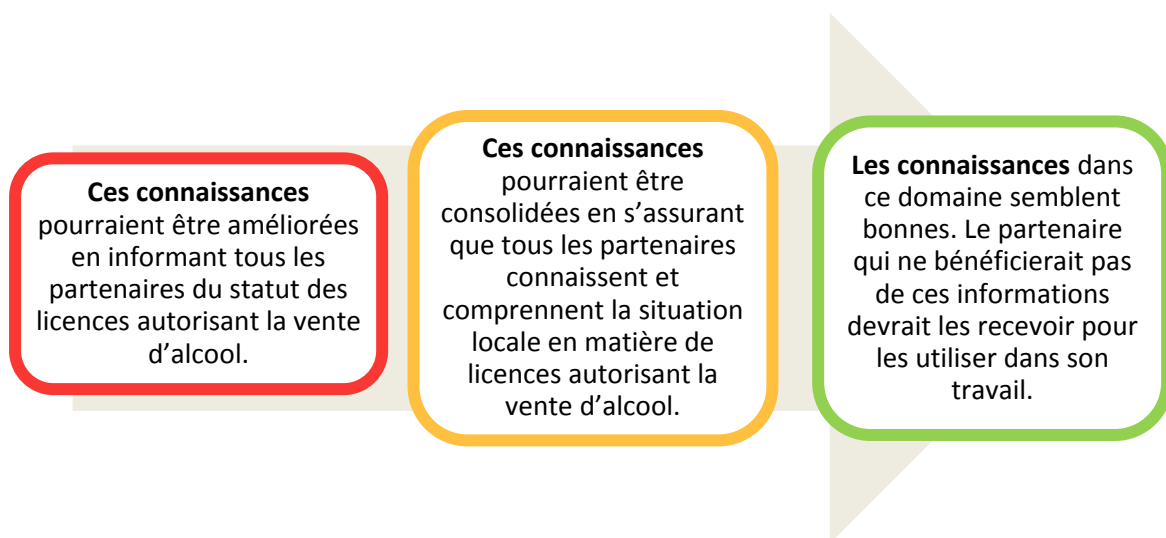
Les connaissances dans ce domaine semblent bonnes. Le partenaire qui ne bénéficierait pas de ces informations devrait les recevoir et les utiliser pour son travail.

Question 2

Les lieux de nuit dans votre zone récréative doivent-ils détenir une licence pour vendre de l'alcool ?

Pour les autorités, les systèmes de licence constituent un mécanisme de contrôle de la vente d'alcool. Si leur mode opératoire peut varier, ils établissent en général : qui est autorisé à vendre de l'alcool, à qui, où et quand il peut être vendu et toute autre condition de vente. Dans les pubs, les bars et les discothèques, les licences de vente d'alcool peuvent influencer l'environnement physique, les pratiques du personnel et le type d'animations autorisés. Ainsi, les clauses d'une licence pourraient définir le nombre maximal de personnes autorisées sur le site, exiger du site qu'il emploie du personnel de sécurité ou organise une formation pour le personnel au bar, ou autoriser des concerts à certaines heures. En exigeant que les détaillants d'alcool détiennent une licence, les autorités se dotent également d'un mécanisme pour traiter ceux qui enfreignent la loi en pouvant modifier les clauses, suspendre ou révoquer leur licence.

Cette question porte sur le domaine « connaissances » de NightSCOPE. La note dépend de l'accord entre les organisations partenaires sur la présence d'un système de licence, effectif ou non. Lorsque vous discuterez de cette question, vous pourrez alors clarifier si un système de licence est en place ou ne l'est pas et dissiper tout malentendu. Il faudrait également s'assurer que tous les partenaires connaissent le mode de fonctionnement d'un système de licence et son utilité pour soutenir le développement d'environnements nocturnes sains et sûrs.



Question 3

Une législation réglemente-t-elle les heures d'ouverture des lieux de vie nocturne dans votre secteur?

La législation qui réglemente l'ouverture des lieux de nuit et la vente d'alcool fournit aux autorités un mécanisme pour gérer tant l'accès à l'alcool que la dispersion de la foule depuis les zones récréatives nocturnes. Les gouvernements ont souvent utilisé les restrictions sur les heures d'ouverture et les heures de vente d'alcool pour limiter l'accès à l'alcool et réduire les violences liées à la consommation. Pourtant, ces dernières années ont vu une tendance à un relâchement de la législation, autorisant la vente d'alcool sur de plus longues périodes, et ce, malgré les preuves selon lesquelles la limitation des heures d'ouverture peut aider à prévenir les violences. Par ailleurs, il est important de noter que les horaires auxquels la vente d'alcool est autorisée peut avoir une influence majeure sur différentes formes de violences liées à l'alcool.

Contrôles des heures de vente d'alcool

De nombreuses études se sont penchées sur l'incidence des modifications des heures auxquelles la distribution d'alcool (la vente d'alcool) est autorisée sur les violences liées à l'alcool. Elles ont en général montré que l'allongement des heures auxquelles la vente d'alcool est autorisée va de pair avec une progression des préjudices liés à l'alcool, notamment les violences, coups et blessures et la conduite en état d'ébriété. L'allongement des heures d'ouverture peut également peser sur la police et d'autres services locaux chargés de gérer les environnements de consommation d'alcool.^{1,3} Une étude australienne récente a montré que la limitation des heures d'ouverture des pubs dans une zone récréative locale avait notablement réduit les violences enregistrées par la police.⁴

Cette question porte sur les pratiques. Si les partenaires s'accordent sur l'existence d'une législation contrôlant les heures d'ouverture, la note est plus positive. Les discussions sur les réponses pourront porter sur le statut des contrôles des heures d'ouverture dans votre zone récréative et la cohérence des connaissances des partenaires. Si la législation sur les heures d'ouverture existe mais que les partenaires ne le savent pas, la note sera moins bonne. La situation peut aisément être améliorée en sensibilisant les partenaires à la législation dans ce domaine.

Les pratiques pourraient être améliorées en mettant en place des contrôles sur les heures d'ouverture.

Les pratiques pourraient être consolidées en s'assurant que tous les partenaires connaissent le statut et les effets de la législation.

Les pratiques dans ce domaine semblent bonnes.

Question 4

4 (a) Les sites fermant tard emploient-ils des videurs ou du personnel de sécurité ?

4 (b) Si oui, le travail de nuit des videurs ou du personnel de sécurité est-il réglementé par les autorités ?

4 (c) Les videurs et le personnel de sécurité doivent-ils suivre une formation spécifique (sur la législation sur l'alcool ou la gestion des conflits par exemple) ?

Les lieux de nuit emploient souvent des videurs et du personnel de sécurité pour contrôler l'accès au site et régler les problèmes potentiels. Dans certains pays, leur recrutement est parfois obligatoire. Videurs et personnel de sécurité peuvent jouer un rôle clé dans la prévention de la violence dans les environnements nocturnes. Ils peuvent cependant également provoquer de la violence, s'ils agissent de façon agressive ou se livrent à des activités illégales comme le trafic de stupéfiants. La réglementation sur les emplois de videur ou de personnel de sécurité peut permettre aux partenaires de mieux gérer les personnes qui occupent ces emplois. Exiger que ces personnels suivent une formation sur la gestion de conflit, la toxicomanie, les premiers secours, la législation et la communication efficace peut les aider à mener à bien leur mission.⁵

Safer bars (bars plus sûrs)

Elaboré au Canada, le projet Safer Bars vise la réduction des agressions dans les lieux de consommation d'alcool grâce à l'évaluation des risques et la formation du personnel, y compris les videurs. La formation développe les compétences du personnel pour l'identification précoce des agressions, les interventions pour éviter et neutraliser l'agression (y compris la résolution des conflits, la gestion de la colère et la communication non verbale) et les problèmes juridiques liés à la gestion des comportements problématiques. Les évaluations ont mis en lumière une réduction des agressions physiques commises par les clients des bars où la formation avait été dispensée. Les effets du programme étaient cependant modérés en raison du roulement très élevé du personnel.⁵

La question 4a porte sur les connaissances, en se fondant sur la cohérence des réponses des partenaires. Les questions 4b et 4c portent sur les pratiques, avec des notes plus positives pour l'utilisation de la réglementation et de la formation, en se fondant sur les réponses des participants. Ainsi, si la réglementation ou la formation sont disponibles mais que la plupart des partenaires n'en sont pas conscients, la note sera moins élevée. La situation peut facilement être améliorée en sensibilisant les partenaires. La discussion pourra préciser la présence et la réglementation de l'emploi des videurs mais également se concentrer sur la possibilité de renforcer le rôle des videurs pour la sécurité nocturne.

Les connaissances pourraient être améliorées en informant les partenaires sur l'embauche de videurs. Les pratiques pourraient être consolidées en mettant en place une réglementation et une formation à l'emploi de videur.

Les connaissances et les pratiques pourraient être consolidées en s'assurant que tous les partenaires ont conscience du rôle, de la réglementation et des formations pour les videurs.

Les connaissances et les pratiques dans ces domaines semblent bonnes.

Question 5

Existe-t-il des transports publics de nuit (bus, trams ou trains) pour ramener les noctambules chez eux après une soirée dans votre zone récréative?

L'offre de transports publics nocturnes sûrs est cruciale pour permettre aux noctambules de rentrer chez eux en toute sécurité après une soirée. L'absence de transports publics peut causer des problèmes, y compris la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue, les blessures liées à la sécurité routière, les agressions et les blessures involontaires alors que les personnes rentrent à pied – notamment si elles ont bu. Une offre de transports publics inadaptée peut également frustrer ceux qui veulent rentrer chez eux. La dispute pour des places dans les transports peut en outre susciter agressions et violences. Les agressions peuvent non seulement être dirigées contre d'autres noctambules mais aussi contre les chauffeurs et autre personnel des transports. Pour améliorer les transports nocturnes, on peut faire circuler les bus, trams ou trains plus tard pendant les périodes chargées de la vie nocturne, mettre en place des itinéraires de nuit spéciaux pour répondre à la demande nocturne et mettre en place des mesures de sécurité aux arrêts, stations et gares, y compris les stations de taxi. Il est essentiel que les taxis soient réglementés par un organisme adapté afin de garantir leur sécurité.

Noctambules : transports et prise de risques

Une étude portant sur les noctambules de neuf villes européennes a montré que les véhicules privés étaient la forme de transport la plus communément utilisée par les jeunes des pays méditerranéens pour sortir le soir (aller et revenir). Ailleurs, les jeunes avaient davantage tendance à utiliser les transports publics, comme les bus, trains et taxis. Un tiers des participants avait été conduit par une personne sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue pendant le mois écoulé et près d'un sur cinq avait conduit en état d'ébriété. 4% ont signalé avoir été impliqués dans un accident de la circulation lié à l'alcool ou à la drogue dans l'année écoulée.^{6,7}

La discussion sur cette question pourrait porter sur les différentes offres de transport nocturnes disponibles dans votre zone récréative et évaluer les perceptions des partenaires quant à l'adéquation et la sécurité des transports nocturnes. Vous pourrez aussi débattre des possibilités d'amélioration tant en termes de disponibilité que de sécurité des transports nocturnes.

Les pratiques dans ce domaine pourraient être améliorées en envisageant la possibilité et la faisabilité d'une offre de transports nocturnes ou de son amélioration.

Les pratiques pourraient être consolidées en revoyant l'offre de transports nocturnes, sensibilisant aux services existants et en identifiant les améliorations qui pourraient être apportées.

Les pratiques dans ce domaine semblent bonnes.

Question 6

Les éléments suivants posent-ils problème dans la vie nocturne de votre ville ?

Les éléments étudiés sont des problèmes communément associés à une vie nocturne prolifique. Dans les pubs, bars et discothèques, la consommation d'alcool peut être très élevée. Ces sites, ainsi que leurs environnements, peuvent alors devenir les théâtres de toxicomanie ou de violences, agressions sexuelles, blessures involontaires, conduite en état d'ébriété et criminalité. Nombre des problèmes listés dans la question ne peuvent pas être uniquement attribués à la vie nocturne, mais sont également présents dans la communauté dans son ensemble. La question évalue les connaissances des partenaires sur la nature et l'étendue des problèmes dans leur zone récréative. Partager une conception commune de la nature et de l'étendue de ces problèmes s'avère important pour déterminer le type d'interventions nécessaires.

Quelques conclusions d'études sur la vie nocturne en Europe

- Une étude sur les noctambules dans les villes européennes a montré que 70% avaient été ivres au moins une fois au cours des quatre dernières semaines.⁸
- Des études menées en Angleterre⁹ et en Allemagne¹⁰ ont montré que les jeunes buvaient fréquemment dans des lieux ne disposant pas de licence, avant de sortir dans un pub ou une boîte de nuit.
- En Angleterre et au Pays de Galles, un cas de violences sur cinq a lieu dans ou à proximité d'un pub, bar ou discothèque.¹¹
- Une étude belge a montré que 44% des clients de discothèques, soirées ou festivals avaient consommé de la drogue dans l'année écoulée, majoritairement du cannabis, suivi de l'ecstasy et la cocaïne.¹²
- En Angleterre, 63% des conducteurs et 80% des piétons tués sur la route le week-end avaient bu.¹³

Lors de l'évaluation des réponses à cette question, il faudra envisager deux aspects. D'abord, existe-t-il des problèmes dans votre zone nocturne que certains ou tous les partenaires connaissent ? Ensuite, quel est le degré de cohérence des réponses des partenaires à chaque question ? On pourra approfondir les connaissances en étayant ou rassemblant des informations sur ces problématiques et en les mettant à disposition des partenaires locaux. Lors de la réunion NightSCOPE, la discussion sur cette question permettra aux partenaires de partager leurs connaissances et expériences sur les différents problèmes et d'identifier les déficits de connaissances qui méritent d'être palliés.

Les connaissances pourraient être améliorées en mettant en place des méthodes de collecte et de partage d'informations sur certaines problématiques de la vie nocturne.

Les connaissances pourraient être consolidées en s'assurant que les connaissances et les informations disponibles sur des problématiques spécifiques de la vie nocturne sont partagées.

Les connaissances dans ce domaine semblent bonnes.

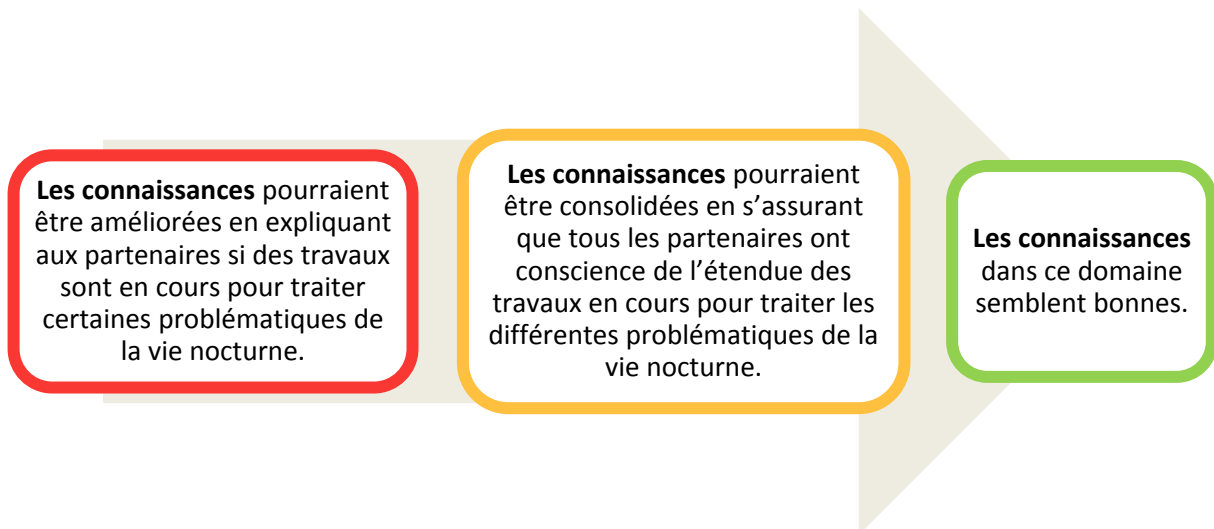
Question 7

Des interventions existent-elles face à ces problématiques de la vie nocturne ?

Une vaste gamme d'interventions peut être mise en place pour traiter les éléments abordés par cette question. Elles peuvent aller du travail dans les environnements nocturnes – faire respecter la loi – aux interventions dans les communautés (établissements scolaires, services de santé et autres) pour sensibiliser à un problème, le prévenir ou aider les personnes concernées, afin de réduire sa fréquence. L'offre d'une vie nocturne sûre et saine passera par une action forte combinant des mesures variées pour traiter les problématiques spécifiques à une zone récréative locale.

Cette question évalue les connaissances des partenaires sur le travail effectué dans la zone récréative locale pour traiter les problématiques liées à la vie nocturne. Bien sûr, toutes les zones récréatives ne seront pas concernées par l'intégralité des éléments listés ici. Ainsi, certaines interventions ne seront pas nécessaires si la zone récréative ne connaît pas ce problème. Vous pouvez comparer les réponses à cette question avec celles de la question 6 pour voir si ces éléments – qui sont considérés comme problématiques – sont visés ou non par des mesures.

Lorsque vous discuterez des réponses à cette question, il sera intéressant de savoir si tous les partenaires ont conscience des différentes mesures prises dans la zone récréative nocturne. La discussion permettra aux participants de mettre en lumière les différentes mesures prises pour traiter des problèmes spécifiques et de voir s'il est possible de coopérer de façon plus étroite.

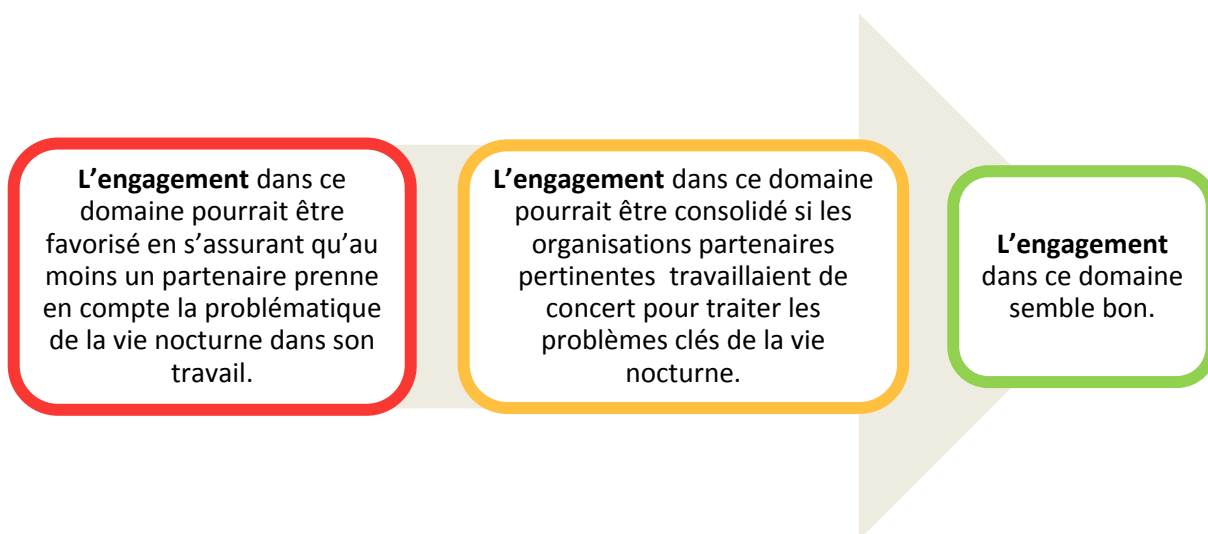


Question 8

Votre organisation s'implique-t-elle directement dans la prévention ou la réduction des violences liées aux problématiques nocturnes suivantes ?

Il est essentiel que les organisations s'engagent à prévenir ou à réduire les violences associées aux problématiques de la nuit. Cette question dresse une liste de problématiques spécifiques de la vie nocturne et tente de déterminer si elles sont prises en compte et traitées par les partenaires de votre zone récréative. Le type d'activité entreprise pour répondre aux différents problèmes de la nuit peut largement varier : de la collecte de données à l'action concrète pour répondre aux difficultés des environnements nocturnes. En inventoriant les différentes mesures contre les violences et problématiques de la nuit, nous voulons évaluer la variété des mesures prises et les domaines où des activités et un partenariat approfondis seraient utiles. Il est évident que si une problématique n'est pas considérée comme un problème local, aucune réponse n'y sera apportée. De même, tous les partenaires ne travailleront pas sur tous les plans, et certaines problématiques ont davantage de chances de réunir les efforts de plusieurs organisations que d'autres. Ainsi, plusieurs organisations partenaires pourront lutter contre l'ébriété et la violence, alors qu'une ou deux seulement s'intéresseront aux déchets et aux nuisances sonores.

Lorsque vous discuterez des réponses à cette question les domaines à considérer sont les suivants : certaines problématiques de la vie nocturne sont-elles négligées par toutes les organisations ? Certains de ces éléments ont-ils été identifiés comme problèmes à la question 6 ? De même, est-ce que certains problèmes sont négligés par les partenaires qui pourraient jouer un rôle clé pour les résoudre ? Plusieurs organisations peuvent en outre travailler sur une question spécifique et ignorer que d'autres s'attellent au même sujet. La discussion permet aux partenaires de découvrir sur quoi travaillent les différents acteurs, à identifier les points qui ne sont pas couverts et les possibilités de renforcement de la coordination et de la coopération.

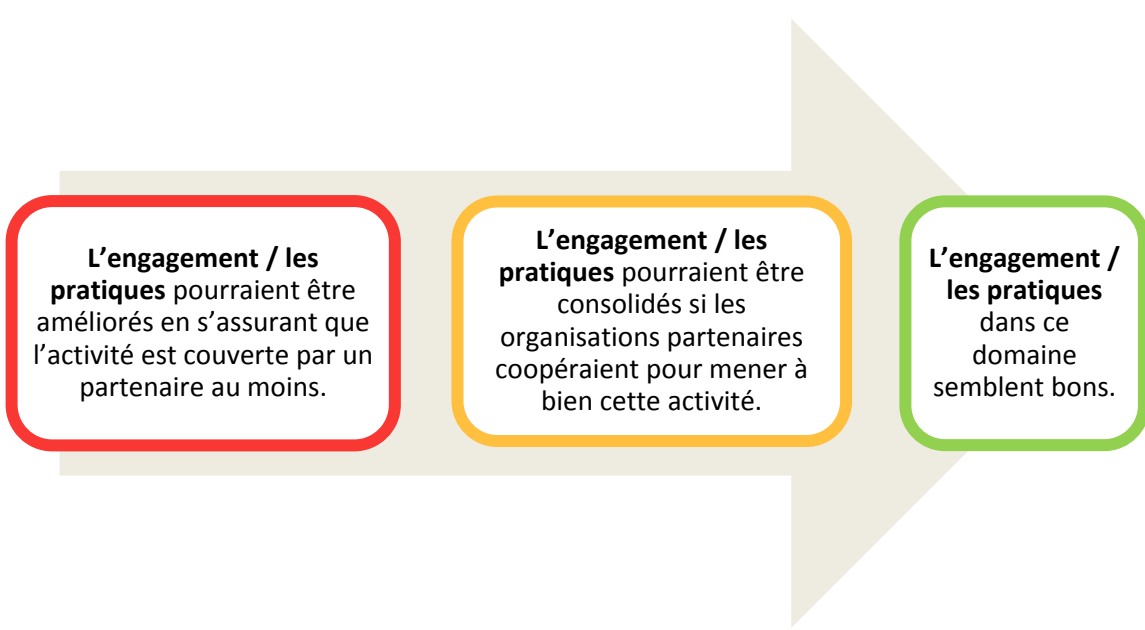


Question 9

Parmi ces activités liées aux problèmes de la vie nocturne, laquelle/lesquelles entreprend votre organisation ? A laquelle/ auxquelles participe-t-elle ?

Tout un éventail d'activités est nécessaire pour offrir un environnement nocturne sûr et sain. Il faut élaborer une politique de gestion de la vie nocturne, collecter des données et mener des recherches sur les problèmes nocturnes pour les identifier et cibler les interventions, faire respecter la législation dans les bars et les discothèques (pour l'âge légal d'autorisation de vente d'alcool), promouvoir la santé chez les noctambules, mettre en œuvre des interventions préventives dans les environnements nocturnes, procéder à des évaluations pour vérifier que les activités menées portent leurs fruits, et prodiguer conseils et traitements médicaux à tous ceux qui sont touchés par les problèmes de la vie nocturne. Toutes les organisations ne s'impliqueront pas dans l'intégralité de ces activités, mais il est préférable que quelques-unes travaillent à chacune d'entre elles. Bien entendu, si certaines activités, comme l'élaboration d'une politique de la nuit, doivent impliquer différents partenaires, d'autres, comme les traitements de santé et le respect de la législation ne pourront être menées que par des acteurs précis.

Cette question porte donc sur deux domaines de NightSCOPE : engagement et pratiques. Lorsque vous discuterez de cette question, cherchez à savoir s'il existe des activités qui ne sont menées par aucune organisation dans votre zone récréative. Cela peut indiquer que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans ce domaine. Par ailleurs, si plusieurs organisations disent travailler sur la même activité, sont-elles toutes conscientes du travail effectué par leurs partenaires et s'ils coopèrent ? Cette discussion devrait permettre de lister les activités dans lesquelles est impliqué chaque partenaire, de sensibiliser au travail entrepris par les partenaires locaux et de préciser dans quels domaines une coopération approfondie est envisageable.



L'engagement / les pratiques pourraient être améliorés en s'assurant que l'activité est couverte par un partenaire au moins.

L'engagement / les pratiques pourraient être consolidés si les organisations partenaires coopéraient pour mener à bien cette activité.


L'engagement / les pratiques dans ce domaine semblent bons.

Question 10

Quelle est la fréquence de vos contacts avec les acteurs suivants concernant les problèmes de vie nocturne (ex : réunions, appels téléphoniques, courriels) ?

Une bonne communication entre les organisations partenaires est essentielle pour que le partenariat soit fructueux. Les partenaires doivent connaître la situation actuelle de l'environnement nocturne : problèmes existants, actions mises en œuvre pour une nuit sûre et saine et incidence des activités de prévention dans la zone. La communication permet de s'assurer que les actions entreprises par les différents partenaires se complètent plutôt que de se répéter. Idéalement, les partenaires devraient s'entretenir régulièrement. Evidemment, certains devront communiquer plus régulièrement que d'autres.

Pour chaque acteur, la note accordée à cette question se fonde sur le nombre de partenaires qui indiquent communiquer avec lui. La discussion sur les résultats pourra prendre différentes orientations. Certaines organisations ne s'impliquent-elles pas dans le travail de la vie nocturne, c'est-à-dire qu'aucun partenaire ne les contacte sur les questions liées à la nuit ? Les acteurs sont-ils cohérents lorsqu'ils décrivent la fréquence des contacts ? Il se peut que les partenaires soient en contact avec des organisations qui ne participent pas à l'exercice NightSCOPE, et que leur représentant ne le sache pas. Pour connaître les interlocuteurs d'une organisation, savoir où la communication est parcellaire et comment elle peut être renforcée entre les partenaires, il est intéressant d'analyser le niveau de communication entre les partenaires. La communication ne passe pas nécessairement par des réunions chronophages auxquelles une présence est requise. Les courriels, appels téléphoniques, séminaires, bulletins d'informations sont autant de médias valables. Le travail en réseau peut également permettre aux partenaires de se rencontrer et de découvrir comment s'entraider.



Le partenariat pourrait être amélioré en sensibilisant au rôle de cette organisation dans la gestion de la vie nocturne et en créant un mécanisme de communication avec les autres partenaires.

Le partenariat pourrait être consolidé en créant des mécanismes facilitant une communication plus régulière entre cette organisation et les autres partenaires clés.

Le partenariat avec cet acteur semble bon.

Question 11

A quelle fréquence recevez-vous des données ou des renseignements des organisations suivantes exploitables en matière de vie nocturne ?

Nombre d'organisations collectent des données ou des renseignements qui peuvent être précieux pour alimenter le travail sur les problématiques de la nuit : comportements à risque chez les jeunes, problèmes de santé liés à la vie nocturne, violence et autres délits commis la nuit ainsi que les résultats des interventions de police. Ces données peuvent permettre de bien comprendre les problèmes rencontrés par les zones récréatives et de faire le point sur les personnes et les zones les plus touchées, le type d'interventions nécessaires et leurs incidences.

Utiliser les données des services d'urgence pour prévenir la violence

Les services d'urgence traitent souvent des personnes blessées lors d'agressions nocturnes et peuvent ainsi collecter de nombreuses données sur ces personnes et les violences qu'ils ont subies afin de guider les activités de prévention. Le Royaume-Uni promeut vigoureusement la collecte et le partage des données des services d'urgence sur la violence - heure et lieu de l'agression, arme utilisée, consommation d'alcool potentielle de la victime et endroit où elle a pris son dernier verre. Ces données sont utilisées par la police, les autorités locales et d'autres partenaires pour identifier les établissements et les rues où l'on consomme de l'alcool et où des missions pour le respect de la loi et le maintien de l'ordre pourraient être nécessaires, et pour prévoir la mise en œuvre d'interventions comme encourager l'utilisation de verre de sécurité pour éviter les coupures par exemple. Des études ont mis en évidence la corrélation entre l'utilisation des données des services d'urgence dans le travail de prévention multi-organisations et le recul des violences.^{14,15}

Lorsque vous reprendrez les résultats, plusieurs questions pourront être posées. Certaines organisations ne partagent-elles pas leurs données ? Ne les partagent-elles qu'avec certains acteurs et pas avec d'autres ? Vous pourrez également identifier le type de données collectées par les différents acteurs, l'utilité de différentes sources de données pour les partenaires, les modalités d'accès aux données des différents acteurs, les barrières existantes au partage de données et comment les lever, ainsi que les failles de ces collectes de données et comment les pallier.

Le partenariat pourrait être amélioré en sensibilisant au type d'informations dont dispose ce partenaire et en mettant en place des mécanismes de partage pour guider la gestion de la vie nocturne.

Le partenariat pourrait être consolidé en mettant en place des mécanismes favorisant un partage de données plus régulier entre cette organisation et les autres partenaires clés.

Le partenariat avec cet acteur semble bon.

Question 12

Des recherches ou enquêtes ont-elles déjà été menées dans votre zone pour évaluer les niveaux de toxicomanie, de nuisances dans les lieux de nuit ou l'opinion du public ?

Les recherches sur la vie nocturne locale peuvent mettre en évidence des comportements et des problématiques que les collectes de données traditionnelles ne peuvent refléter, et réfléchir aux causes, conséquences et facteurs de risque des différents problèmes sanitaires. Les recherches peuvent également mettre en lumière les avis des différentes parties prenantes sur les problématiques de la nuit et les mesures nécessaires pour offrir une vie nocturne sûre et saine. Les résultats des recherches et enquêtes peuvent aider les partenaires à comprendre leur zone récréative nocturne et être utilisés pour élaborer des politiques et des pratiques.

Recherches sur la consommation d'alcool chez les noctambules

Plusieurs études sur les comportements liés à la consommation d'alcool ont été menées dans différents sites de vie nocturne en Europe. A Liverpool, au Royaume- Uni, on a demandé à 380 jeunes clients d'un bar, quelle était leur consommation d'alcool et s'ils avaient fait l'expérience de violences pendant une soirée en ville. Les participants ont indiqué consommer en moyenne 162g d'alcool dans la soirée (les hommes buvant plus que les femmes). Plus de la moitié a répondu qu'ils buvaient généralement avant de sortir (chez eux ou chez un ami) et un sur dix a évoqué une implication dans des violences nocturnes au cours des 12 derniers mois. Une étude similaire a été menée à Fribourg, en Allemagne. Il en est ressorti que la consommation moyenne d'alcool était de 133g, et que la moitié des personnes interrogées buvait avant de sortir. Dans les deux cas, la consommation d'alcool avant de sortir était liée à une implication dans des bagarres.^{9,10}

Les notes à ces questions permettent de mesurer les connaissances, en établissant dans un premier temps si des études ou enquêtes ont été menées puis si les différents partenaires connaissent ces études. Lorsque vous analyserez les réponses à cette question, vous pourrez dresser l'inventaire des recherches menées dans la zone récréative nocturne et vous assurer que tous les partenaires en connaissent les résultats. Il est probable que certains partenaires seront au courant de recherches alors que d'autres les ignoreront. La discussion peut attirer l'attention sur les recherches menées par les partenaires, faire réfléchir à la meilleure diffusion des résultats parmi les organisations partenaires, identifier les lacunes et les moyens de les combler.

Les connaissances pourraient être améliorées en envisageant les possibilités de recherche et de diffusion des résultats.

Les connaissances pourraient être approfondies en cataloguant les recherches et en créant des mécanismes pour diffuser les résultats à tous les partenaires.

Les connaissances dans ce domaine semblent bonnes.

Question 13

Parmi ces sources de données, auxquelles pouvez-vous accéder pour obtenir des informations sur les problèmes dans votre zone récréative nocturne?

Ces questions font écho aux réponses à la question 10 en se penchant sur des typologies spécifiques de données et leur disponibilité au niveau local. Ces jeux de données peuvent aider les partenaires à identifier et traiter les problèmes (sanitaires notamment) liés aux activités nocturnes. La mise à disposition et l'analyse continues de ces données peuvent : contribuer à l'élaboration d'une politique, déterminer le type d'intervention nécessaire et sa localisation, aider à l'allocation des ressources et permettre aux partenaires de surveiller l'évolution des problèmes nocturnes dans le temps et de mesurer l'impact de leurs activités de prévention. Idéalement, les données mentionnées dans ces questions seraient collectées localement et facilement accessibles aux partenaires, mais les données au niveau local sont rarement disponibles ou accessibles, ce qui freine le développement des connaissances et des activités locales.

Ces questions visent à évaluer les connaissances et les pratiques. Plusieurs éléments peuvent être évoqués lorsque vous passerez en revue les réponses. Si certains partenaires ne sont pas d'accord sur la disponibilité des données locales, ou s'ils en ignorent l'existence, la discussion pourra porter sur la disponibilité, l'accès et l'utilisation de ces données. S'il apparaît clairement qu'aucune donnée n'est disponible, les partenaires pourront alors évaluer la valeur ajoutée de ces données et la possibilité de développer de meilleures collectes et diffusion de données dans la zone concernée.

Les connaissances / les pratiques pourraient être améliorées en créant des systèmes locaux de collecte de données ; en sensibilisant à la nécessité des données pour encadrer le travail sur la vie nocturne et en améliorant l'accès aux données pour les partenaires locaux.

Les connaissances / les pratiques pourraient être consolidées en révisant la collecte et l'accessibilité des données, en attirant l'attention sur les données disponibles et en identifiant et levant les barrières à l'accès aux données.

Les connaissances / les pratiques dans ce domaine semblent bonnes.

Question 14

A quelle fréquence planifiez-vous ou organisez-vous des interventions sur les questions liées à la vie nocturne avec les organisations suivantes?

La coopération multi-organisations pour la planification et la mise en œuvre d'interventions en matière de vie nocturne peut aboutir à une démarche efficace et coordonnée pour gérer la vie nocturne. L'aspect essentiel est l'implication des partenaires dans la planification et la mise en œuvre des interventions. Une vision commune peut accroître le champ d'action et la portée des interventions et permettre aux partenaires de partager des ressources pour obtenir le meilleur résultat possible. Cela permet également de veiller à l'absence de répétitions, à ce que le travail d'un partenaire ne compromette pas celui d'un autre et que les partenaires travaillent tous à la réalisation d'un même objectif.

Le projet STAD

Le projet STAD (Stockholm prévient les problèmes d'alcool et de drogue) vise la prévention des violences liées à l'alcool à Stockholm, en se concentrant sur les sites disposant d'une licence. En créant un partenariat entre représentants de la police, de l'administration locale, des services de santé, du conseil municipal et des professionnels du monde de la nuit, le projet a mis en place une série d'interventions coordonnées dans les lieux de vie nocturne. Cela comprend des campagnes de sensibilisation, une formation pour la distribution responsable de l'alcool et une mise en application renforcée de la législation des licences par les autorités chargées de leur délivrance et par la police, en se fondant sur des renseignements partagés. La mise en œuvre du projet s'est accompagnée d'une réduction des violences et de la distribution irresponsable d'alcool. (Voir également question 19)^{16,17}

Cette question note chaque organisation sur son partenariat, en fonction du nombre d'acteurs mentionnant une coopération. La discussion pourra dénombrer les organisations qui collaborent déjà et celles qui ne s'impliquent pas dans le travail en faveur de la vie nocturne. Bien que certains acteurs ne se voient pas comme des partenaires naturels pour planifier et mettre en œuvre des interventions sur la vie nocturne, ils peuvent néanmoins disposer des informations, de l'expertise ou des compétences adéquates pour soutenir ce travail. Ainsi, les services de santé peuvent avoir connaissance de problèmes liés à la consommation d'alcool ou de drogue parce qu'ils traitent les personnes concernées. En coopérant avec d'autres partenaires tels que la police, les services de transport et les responsables de la délivrance des licences, ils peuvent contribuer à l'élaboration de mesures de prévention efficaces.

Le partenariat pourrait être amélioré par une meilleure compréhension du potentiel des partenaires à soutenir les interventions en matière de vie nocturne et en les faisant participer à la planification.

Le partenariat pourrait être consolidé en impliquant davantage ce partenaire à la planification des interventions dans la vie nocturne.

Le partenariat dans ce domaine semble bon.

Question 15

Existe-t-il une stratégie ou un plan multi-organisations écrit pour promouvoir une nuit sûre et saine dans votre zone récréative?

La mise en place de bonnes stratégies de gestion de la vie nocturne repose souvent sur l'intégration de stratégies ou de plans locaux développés grâce au concours d'un certain nombre d'organisations partenaires. L'élaboration d'une stratégie ou d'un plan multi-organisations pour gérer la vie nocturne peut faire en sorte que le travail soit coordonné dans la zone. La stratégie devrait recueillir l'accord de tous les partenaires et devrait expliciter le sens, les buts et les objectifs du travail multi-organisations tout en établissant une structure claire pour atteindre ces objectifs. Les stratégies ou plans multi-organisations peuvent aider à consacrer la mise en commun de ressources destinées à des priorités collectives. Elles explicitent à chaque organisation partenaire sa contribution distincte à un environnement nocturne sûr et sain.

Stratégie pour la vie nocturne de Wirral

A Wirral au Royaume Uni, une stratégie multi-organisations a été élaborée pour la période 2004-2008 afin de gérer les environnements nocturnes. La stratégie avait mis en exergue plusieurs domaines clés dont la coopération renforcée, la promotion d'une économie de la nuit positive, la création d'environnements nocturnes sûrs, une sensibilisation renforcée aux violences liées à la vie nocturne et leur réduction. Pour chacun de ces domaines, la stratégie listait des activités clés à mettre en œuvre avec un partenaire leader pour chacune. Différents objectifs ont également été fixés, notamment une baisse de 15% des interventions des services d'urgence locaux pour agressions liées à l'alcool. L'analyse des données des services d'urgence a montré que l'objectif avait été atteint.¹⁵

Cette question sert à noter à la fois le partenariat et l'engagement. S'il n'existe pas de stratégie ou de plan multi-organisations, la discussion pourra se concentrer sur l'opportunité d'en créer une et d'en décider le bénéfice pour la coopération et la coordination des activités de prévention en matière de vie nocturne. Si une stratégie ou un plan est déjà en cours, vérifiez que tous les partenaires en ont connaissance et, le cas échéant, identifiez les partenaires qui n'y participent pas encore et cherchez comment ils pourraient s'impliquer. De véritables capacités de direction seront cruciales pour lancer une coopération multi-organisations.

Le partenariat et l'engagement pourraient être améliorés en élaborant une stratégie ou un plan multi-organisations pour gérer la vie nocturne ou en intégrant le travail sur la nuit dans les stratégies multi-organisations préexistantes.

Le partenariat et l'engagement pourraient être consolidés en s'assurant que tous les partenaires connaissent les stratégies multi-organisations en place et en impliquant les organisations qui n'en font pas encore partie.

Le partenariat et l'engagement dans ce domaine semblent bons.

Question 16

16 (a) Un groupe multi-organisations a-t-il été mis sur pied pour coordonner les travaux en matière de vie nocturne dans votre ville ?

16 (b) Si oui, quels acteurs y convier ?

16 (c) A quelle fréquence se réunit-il ?

Un travail multi-organisations efficace passe par une bonne coordination et une communication régulière entre les organisations partenaires. La pratique multi-organisations fonctionne bien si le groupe multi-organisations se réunit régulièrement. Des réunions périodiques permettent de tenir tous les partenaires au courant des problématiques de la vie nocturne, de les impliquer dans la planification des stratégies et des interventions dans la vie nocturne, et de les sensibiliser à leurs responsabilités dans le cadre d'un travail multi-organisations. Les réunions peuvent aussi servir à prendre acte des entraves à la mise en œuvre de mesures pour la vie nocturne et d'y remédier, à évaluer les effets des activités de prévention, à s'assurer que les objectifs des stratégies multi-organisations sont atteints et à faciliter une communication régulière entre partenaires clés.

Le projet PAKKA en Finlande

Le projet PAKKA à Jyväskylä, en Finlande, était un programme communautaire horizontal visant à modifier le contexte social dans lequel l'alcool était acheté et consommé. Une des étapes clés du projet a été la mise en place d'une coopération locale entre les organisations partenaires, grâce à la création d'un groupe de pilotage et de groupes locaux rassemblant les autorités de délivrance des licences, la police, les personnels chargés de la prévention, les revendeurs d'alcool, les dirigeants municipaux, des universitaires et les médias. Les groupes se sont réunis régulièrement (quatre fois par an) et des colloques ont été organisés pour ouvrir un espace de discussion et de coopération entre les autorités et les distributeurs d'alcool. La combinaison des stratégies mises en œuvre par ce groupe a amené une évolution positive des pratiques de distribution d'alcool.¹⁸

La question 16a évalue l'engagement et les pratiques. Les questions 16b et 16c fournissent un cadre de discussion. Lorsque vous reviendrez sur ces questions, plusieurs thématiques pourront être traitées. Si aucun groupe multi-organisations n'existe, vous pourrez réfléchir à l'opportunité d'en créer un. Si un groupe existe, les résultats de NightSCOPE permettront de vérifier que tous les partenaires connaissent son existence, que toutes les organisations sont impliquées et que tous les partenaires assistent assez fréquemment aux réunions.

Le partenariat et
l'engagement dans ce domaine pourraient être améliorés en constituant un groupe multi-organisations pour coordonner les activités de gestion de la vie nocturne.

Le partenariat et
l'engagement dans ce domaine pourraient être consolidés en revoquant la composition des groupes multi-organisations et en impliquant les partenaires clés grâce à des réunions régulières.

Le partenariat et
l'engagement dans ce domaine semblent bons.

Question 17

Votre organisation dispose-t-elle de sa propre stratégie écrite, ou d'un plan, pour promouvoir une nuit sûre et saine dans votre zone récréative?

Qu'il existe ou non une stratégie multi-organisations pour gérer la vie nocturne dans votre zone, les partenaires clés ont tout intérêt à disposer de leur propre plan ou d'une stratégie écrite pour une nuit sûre et saine. Ainsi, une organisation peut préciser le type d'activité à entreprendre et faire en sorte que le travail en matière de vie nocturne soit considéré comme une priorité tant dans la planification stratégique que dans la pratique quotidienne. La stratégie/le plan peut désigner les individus responsables d'activités spécifiques, y compris ceux chargés des contacts avec les autres organisations partenaires, qui assistent aux réunions multi-organisations et s'assurent que les informations ayant trait au travail nocturne soient diffusées à tous les interlocuteurs pertinents au sein de l'organisation.

Cette question porte sur l'engagement en se fondant sur le nombre de partenaires indiquant que leur organisation dispose d'une stratégie ou d'un plan écrit concernant la vie nocturne. Lorsque vous reviendrez sur les résultats, vous pourrez : recenser les organisations qui ont un plan et celles qui n'en ont pas, découvrir comment les acteurs qui disposent d'une stratégie l'ont élaborée (et comment elle s'est intégrée à d'autres stratégies, le cas échéant) et demander aux partenaires qui n'ont pas de document écrit s'ils pensent qu'il serait judicieux d'en rédiger un. La discussion peut également rebondir sur la question précédente et l'existence d'une stratégie multi-organisations. Si aucune stratégie multi-organisations n'existe mais que plusieurs acteurs ont leur propre stratégie, serait-il possible de les compiler dans un document multi-organisations ? S'il existe une stratégie multi-organisations mais que peu d'organisations disposent de leur propre plan, serait-il alors judicieux que les autres acteurs élaborent individuellement un plan pour ensuite porter leur engagement dans une action multi-organisations ?

L'engagement pourrait être amélioré si les organisations partenaires développaient une stratégie ou un plan pour soutenir le travail sur la vie nocturne ou si elles s'assuraient que ce plan soit intégré aux stratégies ou plans existants.

L'engagement pourrait être consolidé en encourageant les partenaires qui n'ont pas d'engagement écrit concernant le travail sur la vie nocturne à en rédiger un, soit comme un document distinct, soit dans le cadre de stratégie ou plan existants.

L'engagement dans ce domaine semble bon.

Question 18

Parmi ces interventions dans la vie nocturne, lesquelles sont en place dans votre ville ?

Toute une série d'interventions peuvent être utilisées pour prévenir les violences et protéger la sécurité et la santé des environnements de la vie nocturne. Cette question permettra d'établir si votre zone récréative a mis en place une gamme d'interventions et de comprendre quelle sorte d'interventions est nécessaire pour offrir une vie nocturne sûre et saine. Cette question couvre la majorité, voire toutes les mesures qui peuvent être mises en place sur les lieux de consommation d'alcool dans le cadre d'une action réussie. La « Boîte à outils pour une nuit saine » (Healthy Nightlife Toolkit) livre des informations factuelles sur des interventions dans la vie nocturne dans le monde entier et cite des exemples d'utilisation de ces interventions en Europe.

La boîte à outils pour une nuit saine www.hnt-info.eu

La boîte à outils pour une nuit saine est un site Internet conçu pour aider les décideurs politiques et les intervenants locaux, régionaux et nationaux à réduire les violences liées à la consommation d'alcool et de drogue dans les lieux de vie nocturne. La boîte à outils contient trois bases de données navigables donnant accès à : 1/ des articles issus de revues universitaires sur l'efficacité des interventions pour une nuit saine, 2/ des informations sur l'évaluation des interventions pour une nuit saine mises en place dans le monde et 3/ les coordonnées d'experts travaillant sur ces questions en Europe. Vous trouverez également sur ce site un guide pour aider les utilisateurs à monter une action de prévention concernant la vie nocturne. La boîte à outils pour une nuit saine a été financée par l'Union européenne dans le cadre du programme de santé publique.

Cette question permet de noter à la fois l'engagement et les pratiques. Idéalement, toutes les mesures devraient être envisagées à un niveau ou un autre dans les environnements nocturnes. Les discussions sur les réponses à la question pourront explorer les différentes pratiques des partenaires dans la zone récréative et évaluer s'ils connaissent la variété des interventions en cours. Si certains types d'interventions ne sont pas mis en œuvre, la discussion pourra porter sur la possibilité d'appliquer ces mesures. On pourra aussi discuter de la possibilité de renforcer la coopération dans certains domaines.

L'engagement et les pratiques pourraient être améliorés en faisant comprendre l'intérêt des interventions et en envisageant la possibilité de les mettre en œuvre localement.

L'engagement et les pratiques pourraient être consolidés en sensibilisant à la variété des interventions dans la vie nocturne en cours et en impliquant les partenaires dans leur planification et leur mise en œuvre.

L'engagement et les pratiques dans ce domaine semblent bons.

Question 19

Evaluation – utilisation des données, publications et évaluation pour enrichir le travail en matière de vie nocturne

Il est important que la planification des interventions dans la vie nocturne soit adaptée aux besoins locaux. Idéalement, les organisations devraient utiliser des données locales pour aiguiller la mise en œuvre des interventions, identifier les problèmes qui touchent la zone récréative nocturne, savoir où ils sont concentrés et quels groupes sont touchés. Les données peuvent également être utilisées afin d'évaluer les impacts des interventions. De même, les études d'évaluation peuvent permettre de déterminer les effets des interventions. Une série d'études d'évaluation des interventions dans la vie nocturne a été publiée dans des journaux et rapports¹⁹ (voir également www.hnt-info.eu). La consultation de ces publications peut s'avérer intéressante pour décider quels types d'interventions peuvent être utiles pour traiter une question spécifique, comment les mettre en œuvre et connaître leurs effets ailleurs. Il est essentiel de comprendre comment les interventions se déroulent au niveau local pour qu'elles puissent produire les effets escomptés.

Evaluation du projet STAD en Suède

Les recherches ont joué un rôle majeur dans l'élaboration et l'évaluation du projet STAD à Stockholm (voir question 14). Le projet est né d'une recherche ayant mis en évidence des niveaux élevés de vente d'alcool à des clients ivres dans des sites disposant d'une licence. L'expérience a été répétée pendant le projet pour constater l'évolution du comportement des serveurs. Le partage des données a permis à la police et aux autorités chargées de la délivrance des licences de cibler leur action pour le respect de la loi, tandis que les données classiques sur les délits avec violences étaient utilisées pour mesurer l'impact du projet sur la violence. On a noté un recul de 29% des violences. De plus, les recherches ont établi que le programme a permis d'épargner plus qu'il n'a coûté.^{16,17,20}

Lorsque vous reviendrez sur ces questions, les discussions pourront établir si ces différentes mesures pour des pratiques fondées sur des faits sont mises en place dans la zone récréative et si non, comment elles pourraient être développées. Si certaines, ou toutes les mesures sont mises en œuvre, sont-elles fréquemment utilisées par tous les acteurs ou existe-t-il des domaines d'expertise ou de pratique au sein d'une organisation qui pourraient être partagés avec d'autres ? La discussion permettra aux partenaires d'expliquer comment les informations factuelles influent sur les pratiques dans leur travail et comment cet effet pourrait être consolidé dans toute la zone récréative.

Les pratiques pourraient être améliorées en utilisant les données, recherches et données factuelles, ou en accroissant leur utilisation, pour mettre en œuvre et évaluer les interventions.

Les pratiques pourraient être consolidées en accroissant l'utilisation des données, recherches et données factuelles et en partageant les connaissances entre les partenaires pour faciliter un travail fondé sur les faits.

Les pratiques dans ce domaine semblent bonnes.

Références

1. Babor T, Caetano R, Casswell S et al. Alcohol: no ordinary commodity: research and public policy (2nd ed). Oxford: Oxford University Press, 2010.
2. Livingston M, Chikritzhs T, Room R. Changing the density of alcohol outlets to reduce alcohol-related problems. *Drug and Alcohol Review* 2007; 26: 557-566.
3. Kypri K, Jones C, McElduff P, Barker D: Effects of restricting pub closing times on night-time assaults in an Australian city. *Addiction* 2010, 106:303-310.
4. Stockwell T, Chikritzhs T. Do relaxed trading hours for bars and clubs mean more relaxed drinking? A review of international research on the impacts of changes to permitted hours of drinking. *Crime Prevention and Community Safety* 2009; 11: 153-170.
5. Graham K, Osgood DW, Zibrowski E et al. The effect of the Safer Bars programme on physical aggression in bars: results of a randomized controlled trial. *Addiction* 2004; 23: 31-41.
6. Calafat A, Blay N, Juan M et al. Traffic risk behaviours at nightlife: drinking, taking drugs, driving, and use of public transport by young people. *Traffic Injury Prevention* 2009; 10: 162-169.
7. Calafat A, Blay NT, Hughes K. Nightlife young risk behaviours in Mediterranean versus other European cities: are stereotypes true? *The European Journal of Public Health* 2010; 21: 311-315.
8. Bellis MA, Hughes K, Calafat A et al. Sexual uses of alcohol and drugs and the associated health risks: A cross sectional study of young people in nine European cities. *BMC Public Health* 2008; 8: 155.
9. Hughes K, Anderson Z, Morleo M et al. Alcohol, nightlife and violence: the relative contributions of drinking before and during nights out to negative health and criminal justice outcomes. *Addiction* 2008; 103(1): 60-5.
10. Wahl S, Kriston L, Berner W. Drinking before going out – a predictor of negative nightlife experiences in a German inner city area. *International Journal of Drug Policy* 2010; 21: 251-254.
11. Flatley J, Kershaw C, Smith K et al. Crime in England and Wales 2009/10: findings from the British Crime Survey and police recorded crime. London: Home Office, 2010.
12. Van Havere T, Vanderplasschen W, Broekaert E et al. The influence of age and gender on party drug use among young adults attending dance events, clubs, and rock festivals in Belgium. *Substance Use & Misuse* 2009; 44: 1899-1915.
13. TRL Limited. Blood alcohol levels in road accident fatalities for 2006 in Great Britain. Crowthorne: TRL Limited, 2008.
14. Florence C, Shepherd H, Brennan I, et al. Effectiveness of anonymised information sharing and use in health service, police, and local government partnership for preventing violence related injury: experimental study and time series analysis. *BMJ* 2011; 342:d3313 doi: 10.1136/bmj.d3313.
15. Quigg Z, Hughes K, Bellis MA. Data sharing for prevention: a case study in the development of a comprehensive emergency department injury surveillance system and its use in preventing violence and alcohol-related harms. In press.
16. Wallin E, Norstrom T, Andreasson S. Alcohol prevention targeting licensed premises: a study of effects on violence. *Journal of Studies on Alcohol* 2003; 64: 270-277.
17. Wallin E, Gripenberg J, Andreasson S. Overserving at licensed premises in Stockholm: Effects of a community action program. *Journal of Studies on Alcohol* 2005; 66: 806-814.
18. Warpenius K, Holmila M, Mustonen H. Effects of a community intervention to reduce the serving of alcohol to intoxicated patrons. *Addiction* 2010; 105: 1032-40.
19. Jones L, Hughes K, Atkinson AM, Bellis MA. Reducing harm in drinking environments: A systematic review of effective approaches. *Health and Place* 2011; 17: 508-18.
20. Mansdotter AM, Rydberg MK Wallin E et al. A cost-effectiveness analysis of alcohol prevention targeting licensed premises. *European Journal of Public Health* 2007; 17: 618-623.

5. Autres ressources disponibles grâce au projet Club Health

NightSCOPE est un des éléments du projet Club Health, soutenu par la Commission européenne dans le cadre du programme santé 2008-2013. Le projet Club Health souhaite aider les décideurs politiques et les intervenants à offrir et à gérer des environnements nocturnes sûrs et sains. L'équipe du projet a également produit d'autres outils :

- Une base de données en ligne cataloguant les réponses législatives et politiques à la gestion de la vie nocturne en Europe
- Une évaluation de l'utilisation et de l'acceptation des normes de santé et de sécurité dans les établissements de nuit
- Un programme de formation pour le personnel travaillant dans les pubs, bars et discothèques
- Une série de lignes directrices destinées aux intervenants afin de les aider à communiquer avec les médias

Toutes les ressources créées par le projet Health Club sont accessibles en ligne, sur le site www.club-health.eu

Annexe 1: Coordonnées du coordonnateur local

Nom de la ville/zone récréative :			
Pays :			
Brève description géographique de la zone récréative évaluée :			
Nom du coordonnateur local :			
Organisation :			
Adresse courriel :			
Noms et coordonnées des représentants des organisations :			
	Acteurs obligatoires	Nom	Adresse courriel
1	Autorité locale		
2	Services de santé		
3	Police		
4	Services d'urgence		
5	Société de transports publics		
6	Autorité chargée de la délivrance des licences		
	Acteurs supplémentaires (un menu déroulant reprend la liste des organisations énumérées ci-dessous *)		
7			
8			
9			
10			
*Organisations partenaires supplémentaires potentielles			
Inspection du commerce	Service de lutte contre l'abus d'alcool et la toxicomanie	Services pour la santé sexuelle	
Service d'ambulances	Pompiers	Professionnels du monde de la nuit	
Services sociaux	Services pour la jeunesse	Enseignement	

www.nightscope.eu



Centre for Public Health
Liverpool John Moores University
15-21 Webster Street
Liverpool L3 2ET
UK
www.cph.org.uk
www.club-health.eu



The project is supported by the European Commission under the Health Programme 2008-2013. Other supporters of the project are: Ministry of Health (Slovenia), Ministry of Education, Science, Culture and Sport, Office for Youth (Slovenia), Slovenian Traffic Safety Agency (Slovenia), Fonds de Lutte contre Certaines Formes de Criminalité (Luxembourg) and the City of London (UK).